

Rénovation. Le groupe Casol prépare son entrée en bourse

Spécialisé dans l'éco-rénovation, le groupe toulousain Casol prépare son entrée en bourse pour financer sa croissance au plan national. Une première dans ce secteur qui va s'accompagner du lancement, en mars, d'une plateforme web animée par des conseillers en rénovation énergétique.



Dans les prochains mois, Casol va changer de dimension. Le groupe toulousain, fondé en 2016 par Hugues Castro et Paul Escafit et spécialisé dans l'éco-rénovation, vient d'annoncer une introduction en bourse sur Euronext Paris, en juin prochain. En croissance constante depuis sa création, la société emploie vingt-et-une personnes sur son site du chemin de la Glacière et a clôturé le dernier exercice avec 2 millions d'euros de chiffres d'affaires.

À horizon 2023, Casol voit grand, avec un objectif de 48 millions d'euros et le recrutement de quatre-vingts personnes, essentiellement des conseillers en rénovation énergétique et du personnel administratif. Ce bond en avant est lié à deux chantiers que le groupe est en train de concrétiser. Un partenariat, en cours de finalisation, avec une grande enseigne du bricolage va déjà lui ouvrir les portes d'une centaine de points de vente en France dans lesquels il disposera d'une vitrine privilégiée. Casol a aussi en projet le lancement d'une plateforme web animée par ses conseillers et destinée à mettre en relation particuliers et entreprises qualifiées en rénovation énergétique.

Sécuriser les travaux

« Nous avons pu constater que de nombreuses personnes hésitent à engager des travaux d'amélioration de leur habitat, soit parce qu'elles ne connaissent pas les dispositifs d'accompagnement, soit parce qu'elles ont peur de se faire arnaquer. Cette plateforme doit être un facilitateur de projets, pour sécuriser les particuliers. Elle permettra aussi aux artisans du secteur de la rénovation, dont la réputation a été entachée par la mauvaise presse de l'isolation à un euro par exemple, d'apparaître comme des entreprises responsables », explique Hugues Castro.

En ligne le 12 mars prochain, la plateforme Dingo Travo proposera un service gratuit de mise en relation avec des professionnels et d'assistance pour obtenir des aides. En parallèle, une offre globale, payante, en partie éligible au dispositif MaPrimeRénov', comprendra un audit énergétique par un thermicien RGE, l'analyse des devis, une sélection des entreprises RGE locales qualifiées, le contrôle du chantier par organisme agréé Cofrac, l'assistance en cas de litige et le suivi qualité. « Ce dispositif d'accompagnement du début à la fin des travaux, jusqu'au contrôle de leur conformité, n'existe pas sur le marché de la rénovation », affirme Hugues Castro.

En quête d'un million d'euros pour financer le développement de ce site web et renforcer leurs équipes, les dirigeants de Casol ont choisi l'option du placement privé pour leur introduction en bourse. Les futures actions seront vendues directement à des investisseurs sélectionnés. D'ici le mois de juin, l'actuelle SAS évoluera en une société anonyme à conseil d'administration.

Johanna Decorse

Sur les photos : Paul Escafit et Hugues Castro, les deux fondateurs du groupe toulousain Casol, créé en 2016. Crédit : Casol.

